

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°120**

**Semaine : du 01 au 05 septembre 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## L'économiste du 05/09/08

### Cooper Maroc obtient le certificat GMP

Le laboratoire pharmaceutique Cooper Maroc vient d'obtenir le certificat GMP (Good Manufacturing Process ou Bonnes pratiques de fabrication) de l'agence française de sécurité sanitaires des produits de santé (AFSSAPS) pour la fabrication des formes sèches (gélules). Ce certificat GMP européen, souligne un communiqué du laboratoire, ouvre à Cooper Maroc de nouveaux territoires à l'export. En effet, « après le Danemark, la Norvège et de nombreux pays arabes et africains, Cooper Maroc pourra aujourd'hui exporter ses médicaments vers des pays tels que la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni », est-il indiqué.

## La vie éco du 05/09/08

### Loi sur la société anonyme : les principaux changements

**Les nouveaux amendements simplifient les procédures et donnent plus d'espace au volet contractuel**

**Pas de dépenalisation totale, mais un assouplissement des sanctions**

Les professionnels du droit l'avaient longuement réclamé, c'est maintenant chose faite. La loi 17-95 sur la société anonyme a été amendée. Même s'il ne modifie que 17% des articles, le nouveau texte donne une dimension plus contractuelle et moins formelle à la réglementation de la société anonyme...

## [www.pharmacies.ma](http://www.pharmacies.ma)

### Sanofi-Aventis se dote du premier laboratoire anti-contrefaçon d'Europe

TOURS (AFP) - Le groupe Sanofi-Aventis, numéro un européen de la pharmacie, vient de se doter à Tours d'un laboratoire central anti-contrefaçon (LCAC), le premier du genre en Europe, pour lutter contre "un fléau de santé publique qui prolifère rapidement". Trop longtemps nous avons sous-estimé le phénomène de contrefaçon du médicament qui, d'une production marginale, s'est aujourd'hui complètement industrialisé", a expliqué jeudi à la presse Jean-François Dehecq, président de Sanofi...

## [www.pharmacies.ma](http://www.pharmacies.ma)

### Évaluation des nouveaux médicaments : non aux essais de "non infériorité"

**Les essais cliniques dits de "non-infériorité" permettent la mise sur le marché de médicaments qui n'ont pas démontré de progrès thérapeutique.**

Dans son numéro de septembre, Prescrire déplore que des firmes pharmaceutiques puissent obtenir des autorisations de mise sur le marché (AMM) de médicaments sur la base d'essais cliniques dits de "non-infériorité".

...